

# Avancement des fonctionnaires 2024

## Bilan des moyennes d'ancienneté

Juillet 2024

Suite à notre demande, vous trouverez ci-après les moyennes d'ancienneté d'avancement de grades et de corps au niveau ministériel au titre de la campagne 2024 :

CORPS	CATEGORIE	Grade d'accès	Moyenne ancienneté de grade des avancements	
			Années	Grades
Adjoints Administratifs	C	GRADES (abrévés)		
		AAP1	15 ans	AAP2
		AAP2	8 ans	AA
Secrétaires Administratifs	B	SACE	7 ans	SACS
		SACS	12 ans	SACN
Attachés d'Administration de l'État	A	AAEHC échelon spécial	6 ans	AAEHC
		AAEHC	12 ans	APAE
		APAE	13 ans	AAE
Agents Techniques du Ministère de la Défense	C	ATPMD1	14 ans	ATPMD2
		ATPMD2	8 ans	ATMD
Techniciens Supérieurs d'Études et de Fabrications	B	TSEF1	9 ans	TSEF2
		TSEF2	13 ans	TSEF3
Ingénieurs Civils de la Défense	A	ICDHC échelon spécial	5 ans	ICDHC
		ICDHC	10 ans	ICDD
		ICDD	13 ans	ICD

CORPS	CATEGORIE	Nombre de Promus	Moyenne ancienneté de corps	
			Années	
SA	B	168	21	ans
AAE	A	53	19	ans
TSEF	B	145	15	ans
ICD	A	33	22	ans

Pour la **CGT**, le fait que les Adjoints ou ATMD mettent plus ou autant de temps pour accéder au deuxième grade de la catégorie C que les cat A (ICD ou AAE HC) pour obtenir les échelons spéciaux ou les SACS pour passer SACE, est honteux.

Cela démontre que notre ministère laisse, une nouvelle fois, les fonctionnaires les moins bien payés sur le bas-côté.

### Où sont passés les vœux de fidélisation ?

Comme aucune mesure de rehausse indiciaire, ni même d'augmentation du point d'indice n'est à l'ordre du jour, la DRH-MD doit prendre les devants : nous demandons l'instauration d'un passage automatique en 6 ans maximum au deuxième grade de la catégorie C.

Montreuil, le 29 juillet 2024

**Salaires, Avancements, Conditions de travail**  
**Reprenez la main en rejoignant la CGT**